Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 44 (1971)

Heft: 9

Artikel: Quel sont les effets de la pollution thermique?

Autor: Arcis, Max d'

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-127169

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quels sont les effets de la pollution thermique?

Au cours de la première semaine de la session d'été des Chambres fédérales, un conseiller national argovien a demandé au Conseil fédéral des éclaircissements au sujet de perspectives offertes en Suisse par les centrales nucléaires et, notamment, sur les risques de pollution de nos rivières par des eaux de refroidissement chargées de chaleur résiduelle. Ce que l'on nomme la pollution thermique.

En quoi consiste-t-elle? Il convient tout d'abord de préciser que les centrales nucléaires ne sont pas les seules sources de pollution thermique. Diverses industries déversent aussi dans les rivières des eaux de refroidissement. C'est aussi le cas des centrales thermiques classiques, qui ne jouent d'ailleurs qu'un rôle secondaire dans notre pays.

Du point de vue écologique, le déversement dans une rivière de grandes quantités d'eau, dont la température est sensiblement supérieure à celle de l'eau de la rivière, est de nature à engendrer dans celle-ci des perturbations considérables. Il peut entre autres empêcher le refroidissement hivernal – voire le gel – des rivières. Cela revêt une grande importance. En effet, la densité de l'eau atteint un maximum vers 4° C. En hiver, le fond est proche de cette température, alors que la surface est plus froide. Nous avons la situation inverse en été: le fond reste toujours aux environs de 4° C., mais la surface est plus chaude. Pendant les saisons intermédiaires – printemps et automne – il se produit une inversion des températures dont une des conséquences est un brassage des couches d'eau.

Dans ces conditions naturelles, toute une flore et toute une faune, adaptées depuis des siècles à ce régime, prospèrent normalement. Il est des plantes qui ont besoin d'une eau fraîche à température à peu près constante; elles poussent au fond. D'autres, au contraire, s'accommodent de conditions plus changeantes. Quant aux poissons, leur adaptation se fait en fonction aussi bien de la flore que de la température de l'eau.

Si l'on déverse de grandes quantités d'eau plus chaude dans une rivière, cet équilibre naturel se trouve profondément perturbé. Sur une certaine distance à l'aval des usines, l'eau se réchauffe, et cela empêche le brassage des différentes couches d'eau. Résultat: l'oxygénation de l'eau ne se fait plus. On voit alors dépérir les plantes et disparaître les poissons.

De ce point de vue écologique, il est absolument indispensable de refroidir les eaux chargées de chaleur résiduelle avant de les rendre à la rivière. Ce refroidissement peut être réalisé par l'installation de tours de refroidissement. De telles tours devraient être rendues obligatoires quel que soit leur coût car, en plus des trois centrales déjà en construction, d'autres sont d'ores et déjà prévues et nos cours d'eau n'ont pas assez de puissance pour absorber sans dommage les grandes quantités d'eau chargées de chaleur résiduelle qui seront déversées par les centrales nucléaires. C'est là aussi un aspect important de la protection des eaux.

Max d'Arcis.

Préparation du XIe Congrès de l'UIA

Varna: 25-30 septembre 1972

Le rapport général est en préparation, sous la direction de l'architecte Nikola Nikolov.

Les sections nationales suivantes sont invitées à présenter quatre corapports:

«Les Loisirs quotidiens»: Japon et pays scandinaves.

«Les Loisirs hebdomadaires» (week-end): USA et Grande-Bretagne.

«Les Loisirs annuels»: France et URSS.

«Les Loisirs dans les pays en voie de développement»: Turquie, Maroc et Pérou.

Tous ces rapports doivent être terminés pour la fin de l'année 1971.

Questionnaire-enquête se rapportant aux quatre sous-thèmes du congrès (auprès de l'ensemble des sections nationales de l'UIA).

Un questionnaire-enquête doit être incessamment adressé par les organisateurs du congrès à toutes les sections. Les résultats seront rassemblés pour être édités en avril 1972. Les sections nationales sont invitées à répondre rapidement à la demande de la Section nationale bulgare et peuvent limiter leur envoi à l'un des sous-thèmes du congrès; les documents photographiques intéressants seront publiés par les organisateurs du congrès.

Tout renseignement concernant le congrès doit être adressé directement au commissaire général: l'architecte Mihaylov. (Union des architectes bulgares, rue Dimiter 11, Polianov, Sofia 4.)

Eurosauna

l'unique fabricant de Suisse romande vous propose:

téléphone (021) 35 72 78.

— **cabines standardisées** de fabrications suisse ou finlandaise, dès Fr. 2435.—

— **projets, réalisations et constructions de centres de saunas** destinés aux exploitations publiques ou para-médicales.

Eurosauna, rue St-Roch 40, 1004 Lausanne